

Comptes et gestion de l'année 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nous vous transmettons en annexe les documents suivants concernant l'exercice 2024:

- Résumé des comptes de fonctionnement (selon classification administrative), avec commentaires
- Bilan

Conformément à la réglementation, les comptes ont été contrôlés par l'organe de révision Fiprom SA le 19 mars 2025.

En résumé, les comptes de fonctionnement 2024 se présentent comme suit :

	Comptes 2024	Comptes 2023
Revenus	248'969.72	219'513.50
Charges	315'344.44	184'234.96
Résultat intermédiaire	-66'374.72	35'278.54
Déficit prélevé à fonds de réserve	66'374.72	-35'278.54
Résultat final	-	-
Amortissements obligatoires	66'000.00	70'000.00

Quelques précisions sur les différences avec le budget sont données directement dans les comptes.

Rapport de gestion du Comité Directeur

Durant l'année 2024 le Comité Directeur a tenu 4 séances et a suivi régulièrement les chantiers en cours dans nos villages :

- Remplacement de la conduite principale EAU entre la Place du Village et le carrefour de la Vy de Bière à Ballens
- Assainissement du pompage du Parc à Mollens

Concernant la mise en conformité du pompage du Parc, les travaux ne se sont pas déroulés comme prévu et leur coût bien plus important (81.3156). En effet, un problème de condensation dans la chambre est apparu et a dû être réglé ainsi que le nettoyage du bac de rétention qui comportait beaucoup de calcaire. Les frais d'assainissement totaux se sont montés à CHF 107'019.00. Cette somme n'avait pas été budgétée.

Pour le chantier de Ballens, le coût définitif des travaux s'élève à CHF 160'173.00, soit un léger dépassement du montant accepté par le Conseil. Néanmoins, nous attendons encore la subvention ECA, d'environ CHF 43'000.00, relative au remplacement de la conduite d'eau.

Etudes AIEGEP & investigations Grand Marais

Durant l'année, l'AIEBBM a assisté aux séances d'information et de présentation liées aux études des projets de pompages dans le secteur Pénezy et Grand Marais. Pour ce dernier, les essais de pompage seront effectués en période plus sèche.

En conclusion, le Comité Directeur vous propose de voter les décisions suivantes :

Le Conseil Intercommunal,

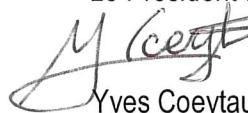
- vu le préavis n° 01 / 2025 du Comité Directeur,
- entendu le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

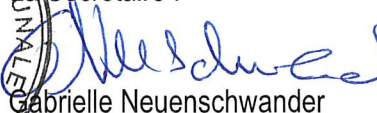
décide :


- **D'accepter les comptes 2024 tels que présentés, se soldant par un excédent de charges de CHF 66'374.72, équilibré par prélèvement à fonds de réserve ;**
- **D'en donner décharge au boursier et au Comité Directeur ;**
- **D'approuver la gestion du Comité Directeur pour l'année 2024.**

Les comptes 2024 et les commentaires les concernant ont été adoptés par le Comité Directeur dans sa séance du 02 avril 2025.

Pour le Comité Directeur

Le Président :  Yves Coeytaux

Secrétaire :  Gabrielle Neuenschwander



Annexes

bilans comparés
comptes de fonctionnement, avec commentaires